



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07 /AONO /RS/DM/CBB/SG/CIPM/19 DU 02. SEPTEMBRE 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BIWONG BULU,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu , Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en procédure d'urgence, pour la réalisation du projet sus-indiqué dont le Maître d'Ouvrage est le ministre de la promotion de la femme et de la famille.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet **L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

2. Consistance des travaux

La consistance des travaux comprend : Travaux préparatoires et études ; Maçonneries ; Charpente – couverture-plafond ; Plomberie-Sanitaire et alimentation en eau ; électricité ; revêtements sols et murs ; peinture ; aménagement extérieur et VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local MINDEVEL exercice 2019. **Imputation : 5327 351 641811 2222**

5. Délai d'exécution

La durée maximale d'exécution des travaux est de deux (02) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Budget prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux de construction est de **25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA.**

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la mairie de Biwong Bulu, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Receveur Municipal de la Commune de Biwong Bulu , dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de ladite commune . La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six t (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services de la mairie de Biwong Bulu au plus tard **le 30 septembre 2019 à 13 heures précises** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO /RS/DM/CBB/SG/CIPM/19 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BIWONG BULU,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Recevabilité des offres et budget prévisionnel

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel est de **Cinq cents mille (500 000) FCFA.**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu **le 30 septembre 2019 à 14 heures précises** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations» ;
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- v) omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète ;
- vii) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution du marché

Le Maire de la Commune de BIWONG BULU attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la mairie de Biwong Bulu.

Biwong Bulu, le 02 septembre 2019

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP;
- SG/CBB ;
- Président CIPM/CBB;
- Affichage ;
- Archives.



Mme NNANGA EBE Marie Louise
Epse ELA ZE